

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSSIAM US MINIMUM VARIANCE ESG NR UCITS ETF (le « Fonds ») (1A (USD) ISIN IE00BHNGHW42), un compartiment de l'ICAV OSSIAM IRL (l'« ICAV »)

Société de Gestion : Ossiam, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Compartiment OSSIAM US MINIMUM VARIANCE ESG NR UCITS ETF vise à répliquer, hors frais et dépenses, la performance de l'indice US ESG Minimum Variance Index NR (l'« Indice »). Le Fonds est géré de manière passive.

L'indice est un indice de rendement total (dividendes nets réinvestis) exprimé en dollars américains (USD), il est calculé et publié par Solactive AG (« le Fournisseur d'Indice »).

L'indice reflète la performance d'un échantillon dynamique d'actions qui satisfont aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) parmi les plus liquides de l'indice Solactive US Large Cap® (« l'Indice de base »), qui reflète quant à lui la performance d'environ 500 grandes entreprises opérant dans les principaux secteurs des États-Unis d'Amérique. Un filtre ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est appliqué aux titres sélectionnés dans l'Indice de Base à l'aide des données ESG. Le modèle applique un filtre ESG Best-In-Class qui consiste à sélectionner les 70 % des titres présentant les meilleures notes ESG pour chaque sous-secteur industriel sur la base des critères d'exclusion ESG définis dans la Méthodologie de l'Indice (p. ex., graves controverses sévères, implication dans le secteur controversé de l'armement). Les composantes de l'Indice sont sélectionnées chaque mois et pondérées en fonction d'un processus d'optimisation. De ce fait, les expositions sectorielles et des entreprises dans l'indice seront différentes de celles de l'indice de base.

Pour une description détaillée de l'Indice, voir la section « Description de l'Indice » du supplément du Fonds.

Politique d'investissement :

Afin de réaliser son objectif d'investissement, le Fonds investit principalement, par le biais d'une réplique physique, dans la totalité ou dans une partie des actions incluses dans l'Indice, selon des pondérations quasiment identiques à celles de l'Indice.

Le Fonds est investi en permanence à hauteur de 60 % au minimum en actions ou en droits émis par des sociétés ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE.

Le Fonds ne peut pas investir dans des instruments financiers dérivés.

La Devise de Référence du Fonds est le Dollar US.

Les actions 1A (USD) sont cotées à des fins de négociation sur une ou plusieurs bourses de valeurs et les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions par l'intermédiaire de leur courtier habituel lors de tout jour de bourse de la ou des bourses de valeurs concernées qui est également un jour de négociation en Irlande ou, par l'intermédiaire de la plate-forme d'un fonds. Veuillez contacter votre courtier pour de plus amples informations.

La Classe d'Actions 1A (USD) étant une Classe de capitalisation, les revenus tirés du Fonds sont réinvestis.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de moins de cinq ans.

L'Indice est calculé et publié par Solactive AG. L'instrument financier n'est pas sponsorisé, promu, vendu ou soutenu de quelque autre manière que ce soit par Solactive AG.

Veuillez vous reporter au supplément du Fonds (le « Supplément ») pour de plus amples détails sur l'objectif et la politique d'investissement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur			Rendement généralement supérieur			
1	2	3	4	5	6	7

Cette Classe d'Actions se classe dans la 6^e catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui repose sur des données historiques. En raison de son exposition aux marchés d'actions, la Classe d'Actions peut connaître une forte volatilité, reflétée par son classement dans l'indicateur susmentionné. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. Le capital de la Classe d'Actions n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement « exempte de risque ».

Considérations particulières en matière de risques

Risque indicel : La valeur des Actions du Compartiment est liée à celle de l'Indice, qui peut augmenter ou diminuer. En conséquence, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur de leurs placements peut augmenter ou diminuer. En outre, il est impossible de garantir que la méthodologie sous-jacente de l'Indice permettra de dégager un rendement supérieur à celui de toute autre stratégie d'investissement comparable ou que les investisseurs récupéreront leur investissement initial.

Risque de marché : La valeur des Actions du Fonds est liée à des actions dont la valeur peut connaître des variations à la hausse comme à la baisse. En

conséquence, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur de leurs placements peut augmenter ou diminuer. En outre, il est impossible de garantir que la méthodologie du Compartiment générera effectivement un rendement supérieur à celui de toute autre stratégie d'investissement comparable ou que les investisseurs récupéreront leur investissement initial.

Risque lié à la concentration géographique : les fonds qui concentrent leurs placements dans certaines régions peuvent encourir des pertes, notamment si l'économie de la région concernée subit des difficultés ou si les investissements deviennent moins attrayants dans cette région. En outre, les marchés sur lesquels un fonds investit peuvent être affectés de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Risque lié aux investissements ESG : L'accent mis sur les titres des émetteurs qui conservent des caractéristiques durables peut affecter la performance des investissements du Fonds et peut se traduire par un rendement susceptible, à certains moments, d'être inférieur à celui de fonds similaires qui ne privilégient pas ce type de titres ou du marché dans son ensemble, y compris l'Univers d'investissement. Les caractéristiques durables retenues dans la politique d'investissement du Fonds peuvent amener à renoncer à certaines opportunités d'achat de titres pourtant attrayantes, et/ou de vente de titres en raison de leurs caractéristiques durables alors même que cela pourrait s'avérer défavorable.

Veuillez lire le Supplément et le prospectus d'Ossiam IRL ICAV (le « Prospectus ») pour plus amples renseignements sur les risques.

Frais pour cette Classe d'Actions

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais par Classe d'Actions - 1A (USD)

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Commission de vente maximale 3,00 %
	Droits et frais maximaux pour les souscriptions 1,00 %
Frais de sortie	Commission de rachat maximale 3,00 %
	Droits et frais maximaux pour les rachats 1,00 %

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis, ou du produit du rachat des placements avant qu'il ne soit versé.

Frais prélevés par la Classe d'Actions sur une période d'un an

Frais courants : 0,65 % par an

Frais prélevés par la Classe d'Actions dans certaines circonstances

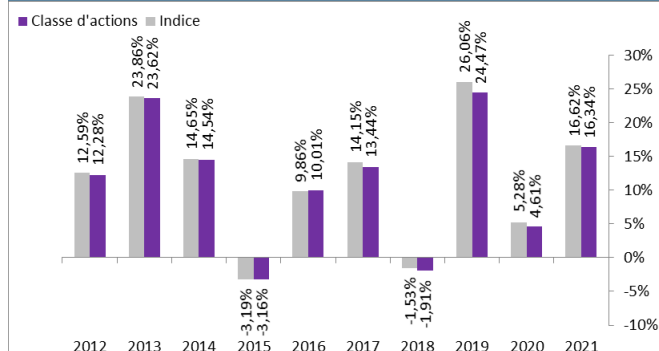
Commission de performance : Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximaux. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

Concernant les **Frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par l'ICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les sections « Informations sur les achats et les ventes » et « Charges et dépenses » du Prospectus du Fonds et la section « Informations clés » du Supplément, lesquels sont disponibles à l'adresse www.ossiam.com.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Date de création du Fonds : 24 avril 2020.

Ossiam US Minimum Variance ESG NR UCITS ETF, compartiment d'Ossiam IRL ICAV, a été créé le 24 avril 2020 par la fusion-absorption d'Ossiam US Minimum Variance ESG NR, compartiment d'Ossiam Lux SICAV, avec un ratio de 1 pour 1. Les données présentées avant le 24 avril 2020 se rapportent au compartiment luxembourgeois et sont présentées pour information.

Informations pratiques

Dépositaire :

The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch
Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay,
Grand Canal Dock,
Dublin 2, Irlande

Agent administrateur et Teneur de Registre :

BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC
One Dockland Central Guild Street
IFSC
Dublin 1, Irlande

Société de Gestion :

Ossiam
6, place de la Madeleine
75008 Paris, France

Heure limite de réception des ordres : 15 h (heure d'Irlande) chaque Jour de négociation

La Valeur d'inventaire nette indicative du Fonds est publiée en temps réel. Les informations relatives au portefeuille du Fonds sont fournies dans les rapports annuels et semestriels de ce dernier.

Des informations complémentaires concernant l'ICAV et le Fonds (dont le Prospectus, les rapports et des comptes de l'ICAV dans son ensemble ainsi que le supplément du Fonds) sont disponibles gratuitement en français et en anglais sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion ou de l'Agent administrateur et Teneur de registre. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu à l'adresse www.ossiam.com ou au siège social de la Société de Gestion ou de l'Agent administrateur et Teneur de Registre.

Le Compartiment est qualifié de « fonds d'actions » en vertu de la loi allemande sur les investissements.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet www.ossiam.com. Une copie papier sera disponible gratuitement sur simple demande.

Les actifs et passifs de chaque compartiment de l'ICAV étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de l'ICAV.

Ce Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique en Irlande, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Renseignements supplémentaires

Classe d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Souscription minimum	Rachat minimum	Politique de dividendes	Frais courants
1A (USD)	IE00BHNGHW42	Tous types d'investisseurs*	Dollars US	1 000 000 \$	1 000 000 \$	Capitalisation	0,65 %

* Souscriptions sur le marché primaire uniquement pour les Participants autorisés

Ce document est une traduction, en cas d'incohérence avec la version anglaise, cette dernière prévaudra.

La responsabilité d'Ossiam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Ossiam est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur fournies aux présentes sont exactes et à jour au 14 février 2022.